



**ACCORD INTERNATIONAL DE 2007 SUR LE CAFÉ
CONCLU A LONDRES LE 28 SEPTEMBRE 2007**

NIGERIA : RATIFICATION

Le Directeur exécutif de l'Organisation internationale du Café (OIC), agissant en sa qualité de principal fonctionnaire administratif du dépositaire de l'Accord international de 2007 sur le Café, informe les Membres et les autres parties intéressées que la République fédérale du Nigéria a déposé un instrument de ratification le 30 novembre 2021.

Attention : Les services des traités des ministères des affaires étrangères

Organisation internationale du Café
222 Gray's Inn Road
Londres WC1X 8HB
Royaume-Uni
Téléphone : +44 (0) 20 7612 0600
Télécopieur : +44 (0) 20 7612 0630
Site Web : www.ico.org
Courriel : info@ico.org